CNAMGS
Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale

REPUBLIQUE GABONAISE
Union-Travail-Justice

PAIEMENT DES ALLOCATIONS FAMILIALES ET DE LA PRIME DE RENTRÉE SCOLAIRE AUX GABONAIS ECONOMIQUEMENT FAIBLES (1er SEMESTRE 2012-2013)

La CNAMGS informe le public que **le paiement des allocations familiales et de la prime de rentrée scolaire du 1er semestre de l'année 2012-2013 au profit des enfants des Gabonais Economiquement Faibles** assurés à la CNAMGS aura lieu, sur toute l'étendue du territoire national, ainsi qu'il suit :

- 1ère phase (Intérieure du pays et départements de l'Estuaire): **du lundi 05 au samedi 24 novembre 2012**.
- 2e phase (Libreville) : **du jeudi 8 au samedi 29 novembre 2012.**

Le paiement de ces prestations familiales se fera sur la base du fichier de la CNAMGS expurgé des doublons. Des titres de paiement du Trésor seront préalablement distribués et payables auprès des postes comptables du Trésor ainsi qu'il suit:

LOCALITES	POPULATIONS BENEFICIAIRES	LIEU DE RETRAIT DES TITRES DE PAIEMENT	LIEU DE PAIEMENT DES ALLOCATIONS FAMILALES
LIBREVILLE	**1er Arrondissement** 2ème Arrondissement **3ème Arrondissement** 4ème Arrondissement **5ème Arrondissement** 6ème Arrondissement	**Mairie du 1er Arrondissement** Mairie du 2ème Arrondissement **Gymnase Omnisport Président OBO** Gymnase d'Oloumi **Gymnase d'Oloumi** Mairie du 6ème Arrondissement	**Trésorerie Provinciale de l'Estuaire (Derrière l'Hôtel de Ville)** Trésorerie Provinciale de l'Estuaire (Derrière l'Hôtel de Ville) **Perception du centre de Tri Postal (Bas de Gué-Gué)** Perception du centre de Tri Postal (Bas de Gué-Gué) **Recette-Perception du Palais de Justice** Trésorerie Provinciale de l'Estuaire (Derrière l'Hôtel de Ville)
AUTRES LOCALITES	Le retrait des titres et le paiement de ces prestations familiales se feront auprès des postes comptables du trésor ou aux lieux communiqués par les délégations provinciales CNAMGS et selon le programme établit conjointement avec les autorités locales.		

Chaque bénéficiaire doit se présenter muni de son récépissé ou de sa carte CNAMGS
(NB: Les procurations ne sont pas acceptées)

Afin d'éviter des longues files d'attente, les bénéficiaires sont invités à consulter le programme détaillé de l'opération de paiement sur les sites de distribution des titres et sur le site web **www.cnamgs.com**, ou en appelant au **numéro facile 8889**.

Des cellules de réclamation sont ouvertes à Libreville dans les services de la CNAMGS à Montagne Sainte (derrière le cinéma le Komo) et à l'intérieur du pays dans les délégations provinciales de la CNAMGS.

Pour tout renseignement, appelez le numéro facile:
8889
Coût de l'appel : 3,5 F cfa/seconde
www.cnamgs.com

La CNAMGS compte sur le respect du programme établi afin de lui permettre d'assurer à tous le meilleur service.

Libreville, le 31 octobre 2012

Le Directeur Général
Pr. Michel MBOUSSOU

CNAMGS
Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale

La solidarité a un sens

GRAND PRIX DE L'EMERGENCE
Premier Prix Santé et Protection Sociale